

CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014

Présents : M. CHERBLAND Henri, M. THOUIN Daniel, M. CLAUSTRE Pierre, Mme GIRARD Céline, Mme LOCQUET Pascale, M. REBOUX Alain, M. L'HOSPITAL Michel, M. MARCHARD Raphaël, M. LAGRANGE David, Mme TARDY Laëtitia, M. ROSSEEUW Dali ;

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline

Approbation compte rendu dernière réunion Conseil 10 juillet 2014 à l'unanimité.

1 - Approbation avenants travaux camping

Le Maire informe que dans le cadre des travaux, des avenants au marché doivent être signés.

Lot 5 enduits de façades CHEVALIER

+ value 7 517.29 €

Avenant 7 517.29 € HT

Marché signé 23 325.40 € HT avenant + de 5 %

Lot 10 Plomberie Sanitaire FAURIAT

+ value 7 630.00 €

- value 9 890.00 €

Avenant 2 260.00 € HT

Marché signé 44 524.00 € HT avenant + de 5 %

Lot 11 Electricité ELECTRO ONDAINE

+ value 3 258.47 €

- value 85.59 €

Avenant 3 172.88 € HT

Marché signé 16 232.14 € HT avenant + de 5 %

Le conseil approuve à l'unanimité les avenants ci-dessous.

2 - Ecole : approbation règlement intérieur de fonctionnement temps d'activités périscolaires

Le règlement est présenté pour les activités périscolaires, il est approuvé à l'unanimité.

Il est donné un bilan de la première activité qui s'est bien déroulée (tennis) : 23 enfants inscrits sur 41. Une réunion de la commission scolaire va être organisée pour effectuer le point et prévoir la période suivante.

3 - Personnel communal :

Il informe que le contrat ménage école mairie n'a pas été renouvelé au 1^{er} septembre (12h), les tâches sont comprises depuis dans le poste du contrat CUI (24h- cantine et ménage- TAP).

A / Modification temps travail CUI administratif

Le Maire explique que suite à une surcharge de travail actuelle et à venir (dématérialisation en comptabilité) au secrétariat de mairie, après en avoir discuté avec la secrétaire, il propose une augmentation de 4h par semaine du contrat CUI de Delphine MARTINS jusqu'à fin décembre et en donne le coût (fin de contrat 30/06/2015). Le conseil approuve à l'unanimité l'avenant à ce contrat.

B /Modification temps travail ATSEM et modification tableau des effectifs

Le Maire informe que suite à la mise en place des activités périscolaires, il est nécessaire de revoir le poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe qui était actuellement à 29 h (annualisés). Il indique qu'il faudrait donc au 1^{er} octobre créer le même poste à 31h et supprimer celui de 29h, les autres conditions (traitement,

grade, ne sont pas modifiés°. Les membres approuvent à l'unanimité cette proposition et valident la modification du tableau des effectifs s'y rapportant.

4 - Rapports annuel des services d'assainissement 2013 : collectif et SPANC

M. Daniel THOUIN, adjoint, présente les 2 rapports distincts de prix et qualité des services : Collectif et SPANC. Ils sont approuvés à l'unanimité et mis à disposition du public.

5 - Délibérations en matière de fiscalité directe locale

Le Maire informe que chaque année, le conseil peut définir ou modifier des décisions au niveau des impôts directs locaux. Il rappelle à ce jour les délibérations prises :

- exonérations de la taxe foncière non bâties aux jeunes agriculteurs
- assujettissement à la taxe habitation des logements vacants depuis plus de 2 ans

Aucune modification n'est prise par le conseil.

6- Décisions modificatives des budgets

Il présente une décision modificative au budget assainissement : virement de crédits en dépenses de fonctionnement pour un montant de 77 €.

Les membres approuvent à l'unanimité.

7 - Vente immeuble communale

Le Maire explique qu'il a demandé à deux agences d'évaluer la maison de la Gare pour une vente éventuelle et présente les propositions. Une discussion a eu lieu mais aucune décision n'a été prise.

9 - Compte rendu des réunions des délégués

Pas de compte- rendu par les délégués, peu de réunion pendant l'été.

10- Questions diverses

Informations sur les formations AMF envoyées par mail à tous les conseillers.

Le Maire informe que suite au décès de M. Jean PUTET, n'ayant pas de famille, la mairie s'est chargée de ses funérailles, une plaque a été achetée par la mairie. Il est décidé que des fleurs seront achetées pour la Toussaint par les conseillers.